

COMMUNIQUÉ No. 22 — 12 novembre 2020
INFORMATIONS

Aux pasteurs, aux équipes pastorales paroissiales et aux congrégations religieuses

Chers frères et sœurs, à la veille d'entrer dans une nouvelle année liturgique, voici quelques invitations, consignes et rappels pour nous aider à avancer ensemble, en communion.

1. Avent-Noël

a) Partages d'idées : rencontre 18 novembre

Nous ne pouvons pas prévoir à l'heure actuelle quelle sera la situation sanitaire au temps de l'Avent et à Noël. Toutefois, l'incertitude ne doit pas freiner l'imagination et les idées pour préparer la communauté chrétienne à la venue du Sauveur. L'équipe des services diocésains a commencé à y réfléchir et vous aussi vous avez peut-être des questions ou des idées qui ont germé au sein de vos équipes pastorales. Je vous invite à une rencontre visioconférence **le mercredi 18 novembre** durant laquelle nous aurons l'occasion de partager nos idées, à titre d'exemple, selon trois aspects :

1. Liturgique : comment imaginer les différentes célébrations avec 25 personnes ? comment faire avec le sacrement du pardon ?
2. Enrichissement de la foi : comment nourrir les fidèles ?
3. Solidarité : comment combattre l'isolement, encourager le partage et la solidarité ?

Tout le monde est bienvenu à cette rencontre, le mercredi 18 novembre, sans avoir besoin de s'inscrire. Il suffira de suivre le lien suivant pour accéder à la salle virtuelle :

- **FRANÇAIS de 9 h 00 à 10 h30 : Participer à la réunion Zoom**
<https://zoom.us/j/94467362820>
ID de réunion : 944 6736 2820
- **ANGLAIS de 11 h 00 à 12 h 30 : Participer à la réunion Zoom**
<https://zoom.us/j/96967166203>
ID de réunion : 969 6716 6203

A la suite de ces rencontres, des orientations diocésaines, plus spécifiquement sur les célébrations liturgiques et les actions à poser ensemble, seront transmises.

b) Microsite sur l'Avent et Noël

Un microsite diocésain dédié à l'Avent et à Noël est en préparation avec pour objectif de soutenir la foi et l'espérance à différents âges de la vie: enfants, ados, adultes, à vivre seules ou en familles; par la prière, l'écoute, l'action solidaire. Diverses initiatives seront présentées avec des propositions sur comment vivre le temps de l'Avent et Noël en ces temps de pandémie. Plus de détails vous seront partagés dans le prochain communiqué.

c) Solidarité et guignolée

La quatrième **Journée mondiale des pauvres** sera célébrée le 15 novembre 2020. Le thème cette année est « Tends la main au pauvre », une invitation à la responsabilité comme engagement direct de quiconque se sent participant du même sort. La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal tend à son tour la main par sa guignolée, traditionnelle et virtuelle, ce 15 novembre : <https://ssvp-mtl.org/fr/128/guignolee-traditionnelle>.

2. Les consignes en vigueur

À la suite des rencontres Zoom hebdomadaires des comités locaux de déconfinement avec le comité diocésain de déconfinement ce dernier met régulièrement à jour la FAQ sur le site : <https://bit.ly/FAQMiseàjour>. Nous attirons votre attention sur certaines questions saillantes en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

- **Temps alloué entre chaque célébration** : dans la mesure où le nettoyage est fait de manière rigoureuse et qu'un temps d'aération est accordé, il n'est pas requis de prévoir une période prolongée entre les célébrations. La règle de «3 heures» dont certains ont entendu parler ne s'applique pas dans la plupart des situations qui nous concernent.
- **L'aération de nos lieux** : nos églises étant grandes, l'aération pourrait être suffisante pour ne pas se soucier pendant la période hivernale. Cependant, se rappeler toujours des consignes suivantes : vérifier l'état de santé général de chacun à l'arrivée, port du masque, distanciation, désinfecter les mains.
- **Le port du masque** : En arrivant à l'église, le port du masque est obligatoire (sauf pour les personnes en situations exceptionnelles, prévues par la loi). Une fois assis, on peut le retirer. Il doit être remis pour tous les déplacements (aller communier, par exemple). Toutefois, après discernement et en fonction du lieu de culte, un comité local de déconfinement peut légitimement demander aux participants de garder le masque en tout temps.
- **Le registre des participants** : Merci de continuer à le tenir et de le conserver 30 jours. L'exigence de tenir le registre (nom, courriel et numéro de téléphone) pour les funérailles provient de la santé publique. L'AÉCQ suggère de l'étendre à toutes les célébrations. C'est ce que nous faisons à Montréal.
- **Le chant pendant la messe** : Le chant de l'assemblée est interdit. Une personne ou un petit chœur peut chanter, lors des célébrations, dans le respect des règles de distanciation. Il est également demandé de ne pas prolonger les échanges dans l'église à la suite des célébrations.
- **Le nombre de participants aux messes** : le nombre maximal de participants à une célébration en « zone rouge » est établi à 25 personnes dans l'assemblée, excluant les intervenants liturgiques (prêtre, diacre, lecteur, chantre, musicien, servant, bénévole à l'accueil). Chaque membre d'une famille compte pour une personne, enfants y compris.
- **Pour les messes dominicales**, là où c'est possible, vous êtes encouragés à : utiliser les salles communautaires adjacentes à l'église (avec entrées distinctes) pour des liturgies/partage de la Parole avec communion, poursuivre la diffusion de messes en ligne et prévoir des ministres pour la communion à la porte de l'église pour les personnes qui ne pourront avoir accès faute de place.
- **Les célébrations sacramentelles** : à l'exception des funérailles, il est fortement recommandé de reporter une célébration sacramentelle qui s'annonce. Toutefois, après discernement, vous pouvez ouvrir à des exceptions.
- **Catéchèses** : jusqu'à nouvel ordre, la situation appelle toujours à ne pas tenir de rencontres de catéchèse en présentiel. Toute communication avec les familles et les personnes seules est souhaitable même lorsque la catéchèse s'avère limitée. Tout effort de contact est important (virtuel, téléphone, etc.).
- **Dispense** : Mgr Lépine reconduit la dispense du précepte de l'obligation dominicale en vigueur pendant la pandémie jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute autre question, veuillez vous référer à la FAQ (<https://bit.ly/FAQMiseàjour>) ou contacter le comité de déconfinement: deconfinement@diocesemontreal.org.

3. RAPPELS

a) Ressourcement missionnaire – 21 novembre

Un moment de ressourcement est le bienvenu en ces temps-ci. Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau accompagnera les participants dans une réflexion sur le tournant missionnaire de l'Église à partir de son ouvrage : « Appelé par mon nom, Envoyé en son Nom » (Bayard-Novalis, 2019). Cette vidéoconférence est ouverte à tous ceux et celles qui souhaitent mettre en œuvre la mission de l'Église en sortie dès maintenant. L'inscription est requise afin de recevoir le lien Zoom :

(fra) EN SORTIE: https://bit.ly/PVC2020_EnSortie

(ang) OUTWARD-BOUND : http://bit.ly/PVC2020_OutwardBound

b) Tenue d'assemblées de Fabrique : élection des marguilliers en temps de pandémie

Comme précisé dans le communiqué 21 (<https://bit.ly/Communiqué21>), les assemblées de Fabrique pour l'élection des marguilliers peuvent se tenir en temps de pandémie sous certaines conditions.

c) Présidents ou présidentes d'assemblée de Fabrique

Nous remercions les personnes d'avoir offert généreusement leur service pour accomplir la tâche de présidence d'assemblée de Fabrique. **Si vous connaissez quelqu'un** qui aurait un peu de temps à consacrer pour venir en aide à des milieux paroissiaux de notre diocèse qui vivent des difficultés, merci de nous en faire part : vg@diocesemontreal.org.

Que le Seigneur de l'Espérance nous guide dans la persévérance et dans la paix!



+ Alain Faubert, VG
Évêque auxiliaire à Montréal

N.B.: une traduction officielle en anglais de ce communiqué suivra sous peu